

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juillet 2020

Etaients présents :

- Marie-Line EVERLET
- Monsieur Jean-Paul BERGES
- Madame Patricia POTENTI-BRUNET
- Madame Maryse DARNAUD
- Monsieur Fabien DUPRONT
- Monsieur Helder DA CRUZ
- Monsieur Cédric FONTAN
- Monsieur Michel GARROS
- Monsieur Vanneck GASPARIINI
- Madame Martine GOUZENNE
- Monsieur Olivier JAQUEMET
- Madame Marie Hélène LEMAITRE
- Madame Michèle MAYRAN

Etaients excusés :

- Monsieur Jean Claude LEMAIRE (pouvoir Marie Line EVERLET)
- Madame Estelle GOURIER

Ordre du jour :

- Renouvellement des emplois contractuels (APC et service technique)
- Contrat saisonnier au Conservatoire Archéologique
- Projet « Label Écoles Numériques 2020 »
- Point commissions
- Questions diverses

I/ Renouveau des emplois contractuels (APC et service technique)

Services techniques : proposition (cf article 3-1 de la loi du 26.01.1984) de renouveler un emploi CDD pour 6 mois supplémentaires (104 h/mois).

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

Agence postale communale (APC) : renouvellement du contrat de l'agent non-titulaire (15 h/sem).

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

II/ Contrat saisonnier au Conservatoire Archéologique

Recrutement d'emplois d'été non titulaires pour 2 jeunes au conservatoire municipal d'archéologie et d'histoire ouvert en juillet et août, du vendredi au dimanche soit 3 jours (de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h).

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

III/ Projet « Label Écoles Numériques 2020 »

Inscription de l'école au projet national « Label écoles numériques 2020 » pour un montant de 7000€ (participation commune = 50 % ouvrant droit à la subvention).

Vote des élus : favorable à l'unanimité

IV/ Points commissions et questions diverses

Mme EVERLET a été élue 7ème vice-présidente à l'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne (commission Solidarité, affaires sociales et CIAS).

L'US foot Duran demande à utiliser le terrain de sport.

Jury départemental des villes et villages fleuris : visite du village le 24 juillet.

Mise en place d'une communication interne à la mairie.

Agence nationale de cohésion des territoires : aide technique aux collectivités pour les accompagner dans leurs projets avec l'Ademe, l'Anah, et la banque des territoires.

Fin de la séance : 00 h 20.